

L'agriculture en Haïti : Histoire, caractéristiques et perspectives de développement

R. Alexandre^{1,2}, M.L. Fontin¹, P. Duvivier¹, ¹Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) de l'Université d'État d'Haïti (UEH), ²Doctorant à l'Institut Universitaire des Sciences (IUS).

Auteur de correspondance : Alexandre R., relex.alexandre@ueh.edu.ht.

Résumé

Alexandre R., Fontin M.L., Duvivier P., 2026. L'agriculture en Haïti : Histoire, caractéristiques et perspectives de développement. RED 12 (1): 45 - 58.

L'agriculture haïtienne, pilier historique de l'économie, traverse aujourd'hui une crise structurelle profonde. Sa contribution au PIB est tombée à 14,8 % en 2024, bien qu'elle emploie encore plus de deux ménages sur cinq. Le secteur souffre d'une productivité chroniquement faible, rendant le pays dépendant des importations pour plus de 50 % de ses besoins alimentaires. Historiquement, le système a évolué d'une monoculture coloniale vers une fragmentation foncière extrême, où la taille moyenne d'une exploitation n'est que de 0,93 hectare. Cette fragilité a été accentuée par la libéralisation économique des années 1980, qui a asphyxié la production nationale au profit de produits importés. Les blocages actuels sont multiples : un analphabétisme de 50% chez les chefs d'exploitation, un accès au crédit dérisoire (moins de 2%) et une stagnation technologique avec moins de 1% de mécanisation motorisée. De plus, l'urbanisation croissante et la dégradation environnementale réduisent la surface agricole utile et sa productivité. Pour amorcer une transition réussie, il convient de préconiser une revalorisation du capital humain, une clarification du statut foncier et la mise en place d'une assurance agricole. L'investissement dans la recherche et l'ingénierie locale sont jugés indispensables pour transformer la main-d'œuvre en un véritable levier de croissance économique.

Abstract

Alexandre R., Fontin M.L., Duvivier P., 2026. Agriculture in Haiti: History, Characteristics, and Development Prospects. RED 12 (1): 45 - 58.

Haitian agriculture, the historical pillar of the economy, is currently undergoing a profound structural crisis. Its contribution to GDP fell to 16.1% in 2024, although it still employs two out of every five households. The sector suffers from chronically low productivity, leaving the country dependent on imports for more than 50% of its food requirements. Historically, the system has evolved from colonial monoculture toward extreme land fragmentation, where the average farm size is a mere 0.93 hectares. This fragility was further exacerbated by the economic liberalization of the 1980s, which stifled national production in favor of imported goods. Current bottlenecks are multifaceted: a 50% illiteracy rate among farm managers, negligible access to credit (less than 2%), and technological stagnation with less than 1% motorized mechanization. Furthermore, increasing urbanization and environmental degradation are reducing both the available agricultural land and its productivity. To initiate a successful transition, it is necessary to advocate for the enhancement of human capital, a clarification of land tenure status, and the implementation of agricultural insurance. Investment in local research and engineering is deemed indispensable to transform the workforce into a genuine lever for economic growth.

Introduction

L'artiste Kathia St. Hilaire a présenté en 2023 dans le Massachusetts, des textures fortement froissées (du papier, des feuilles de bananier, du métal et des fragments de pneus) pour représenter Haïti à travers son histoire tourmentée (37). L'image du papier froissé est souvent associée à la topographie très accidentée et variable du pays, témoignant de la multitude de ses microclimats. Cette métaphore présente donc deux dimensions caractéristiques d'Haïti qui auront un impact important sur l'évolution et la distribution spatiale de son agriculture. En effet, l'agriculture haïtienne d'aujourd'hui est le résultat

de cette évolution dictée par un environnement socio-économique et politique changeant. Cette agriculture dont la production ne cesse de diminuer, ne représente que 14,8% du PIB en 2024, selon une estimation à partir des données de 2025 de l'IHSI (22). Seulement 3,8% de cette production a été exportée en 2015 (32). Les principales cultures d'Haïti sont les céréales (maïs, sorgho et riz : 38% de la SAU), les protéagineux (haricots, pois congo, pois inconnu et arachides : 28% de la SAU) et les vivres (banane, manioc, patate, igname : 19% de la SAU) caractérisées par une faible productivité et n'arrivant à couvrir que 45% de la demande alimentaire nationale (6).

Cet article analyse l'évolution historique de l'agriculture haïtienne. Il examine les ressources disponibles et mobilisées, les systèmes de production qui en découlent ainsi que les résultats obtenus, afin de formuler des recommandations stratégiques pour le développement du secteur.

Méthodologie

L'article présenté est une étude de synthèse, la méthodologie repose sur l'analyse de sources secondaires et de données statistiques et le croisement de données de sources diverses. Elle adopte une approche pluridisciplinaire, combinant l'analyse historique et la statistique économique, en particulier les statistiques agricoles pour comprendre comment l'histoire a façonné les structures agricoles actuelles d'Haïti.

Cadre d'analyse et périodisation

La recherche repose sur un découpage chronologique permettant d'identifier les ruptures et les continuités dans les modes de production. Ce découpage chronologique est structuré autour de cinq grandes périodes :

- L'ère précolombienne (jusqu'en 1492) : Analyse de l'agriculture extensive et des techniques Taïnos (systèmes d'irrigation et gestion de la fertilité).
- La période de transition minière et coloniale (1492-XVII^e siècle) : Étude du passage d'une économie de subsistance à une économie d'extraction puis d'élevage sous domination espagnole.
- L'apogée du système de plantation (Saint-Domingue, 1665-1789) : Analyse du modèle de monoculture d'exportation (sucre, café) basé sur l'esclavage et le système de l'exclusif.
- La restructuration post-indépendance (1804-1915) : Examen de la

cohabitation entre grandes propriétés et petites exploitations et de la fragmentation foncière.

- Les mutations contemporaines (1915-2026) : Analyse de l'impact de l'occupation américaine, de l'émigration et de la libéralisation économique des années 1980 sur la production nationale.

Sources de données et collecte d'informations

En plus de la reconstitution historique pour comprendre l'évolution de l'agriculture haïtienne ainsi que les causes de cette dernière, l'étude s'appuie sur une triangulation de sources secondaires et de données statistiques :

- Sources documentaires et bibliographiques : Exploitation de travaux d'historiens, de géographes et d'agronomes (1, 33, 16) pour reconstituer les systèmes agraires anciens.
- Données statistiques nationales : Utilisation de données statistiques sur l'agriculture dont celles du Recensement Général de l'Agriculture (25) pour établir un diagnostic des moyens de production (foncier, outils, main-d'œuvre).
- Données économiques récentes : Analyse des divers rapports de sources différentes dont ceux de l'IHSI et de la Banque Mondiale (22, 6) pour évaluer la contribution de l'agriculture au PIB à la balance commerciale, à l'emploi, etc.

Analyse thématique des facteurs de production

Pour lier l'histoire aux résultats actuels, la méthodologie se base sur un diagnostic technique et socio-économique des ressources :

- Capital foncier : Analyse des modes de faire-valoir et de la taille moyenne des exploitations ;
- Capital humain : Évaluation du type de main-d'œuvre, du niveau d'instruction et de la structure de la main-d'œuvre familiale ;
- Capital physique : Étude et analyse de l'utilisation des outils et

matériels agricoles et de la mécanisation ;

- Capital financier : Analyse de l'offre et de la demande de crédit agricole.

Synthèse et modélisation des perspectives

La phase finale a consisté à croiser les potentialités agroécologiques avec les contraintes historiques identifiées. L'objectif est de proposer des axes de réforme institutionnelle (foncier, financement, recherche) pour amorcer une transition agricole réussie.

L'agriculture haïtienne, l'existant et son évolution

Cette section synthétise les constats majeurs sur l'évolution de l'agriculture haïtienne et l'existant c'est-à-dire, les facteurs de production et les performances du secteur agricole aujourd'hui.

Haïti, une histoire agraire mouvementée

L'histoire connue d'Haïti commence avec la période précolombienne qui remonterait à 5580 avant-Jésus-Christ. Le site le plus ancien de l'arc antillais daterait de cette année. Il s'agit de l'habitation Vignier, dans la section communale de Boucassin, commune de l'Arcahaie (36).

Ayiti, jusqu'en 1492, une agriculture côtière et extensive

La période précolombienne est divisée en quatre âges, suivant le système d'Irving Rouse, de l'Université de Yale (USA) : les âges lithique, archaïque, céramique et historique. Au cours de cette période ont évolué, à la fois, les outils (en silex, en pierre polie, en coquillage et en poterie) et les formes d'exploitation du milieu (d'une économie de cueillette à la culture de certaines espèces végétales) (36).

Les Taïnos seraient arrivés dans l'île trois mille ans avant l'arrivée des Européens. À l'arrivée de ces derniers, en 1492, l'île d'Haïti était peuplée d'un million et demi à trois millions de Taïnos (17, 35). Ook et Borah cités par Houdaille (20), estimaient cette population à huit mil-

lions à la même date, chiffre que l'île n'atteindra à nouveau qu'en 1960. Ils plantaient jusqu'en 1492 du maïs, du manioc, de l'igname et de la patate dans un système extensif et complétaient leur régime de produits de cueillette, de chasse et de pêche. Les outils utilisés étaient taillés dans les bois, les pierres et les os et la finalité de l'agriculture est la satisfaction des besoins alimentaires de la famille. Les Taïnos étaient des pêcheurs et des agriculteurs assez évolués qui utilisaient déjà des outils de pêche assez diversifiés et montraient une maîtrise de l'eau et de la gestion de la fertilité du sol. Il y avait déjà des systèmes d'irrigation et de drainage et ils apportaient des matières organiques et minérales (humus et cendres) à leurs parcelles cultivées (16). À cause de leur proximité à la mer, entre autres, l'agriculture Taïno se limitait aux plaines côtières, ce qui entraînait une pression de plus en plus importante sur les espaces cultivés, qui se traduit par une diminution de la fertilité et de la productivité de la terre autour de 1492 (17).

Hispaniola, de 1492 au milieu du XVII^e siècle, une économie d'exploitation minière avec une main-d'œuvre taïno puis africaine

En décembre 1492, les rapports des occupants de l'île avec les moyens de production allaient changer radicalement. Quand Christophe Colomb et ses alliés envahirent l'île, ils allèrent rapidement imposer leur manière de faire et leur rythme aux locaux, qu'ils appelleront Indiens. L'île d'Ayiti encore appelée Quisqueya sera rebaptisée Hispaniola ; et d'une économie agricole et de pêche, l'île se convertira en une économie d'extraction minière, d'or (20).

Les Espagnols mirent sur pied l'Encomienda, un système dont l'objectif déclaré était l'évangélisation des Taïnos trouvés sur l'île, mais qui consistait en réalité à regrouper des centaines d'Indiens contraints de travailler pour le compte de l'Encomendero dans les mines et dans les champs. L'Encomendero est un es-

pagnol à qui la couronne espagnole confie une terre dans la colonie pour l'exploiter, mais, dont il n'est pas le propriétaire. Il peut en jouir moyennant la conversion des Indiens placés sous son ordre. À côté de leur culture, les Espagnols vont importer des animaux d'élevage, notamment des ovins dont l'élevage va contribuer à diminuer l'importance des systèmes de polyculture développés par les Indiens (4).

Les Taïnos périrent ou se réfugièrent dans d'autres îles ou dans les mornes alors que les Espagnols, après eux, abandonnèrent progressivement l'île vidée de sa richesse pour aller à la recherche de nouvelles opportunités à Cuba ou se rassembleront vers l'est, à Santo Domingo, pour réorganiser l'économie autour de l'élevage de bétail essentiellement importé d'Europe et des cultures de Tabac, de Manioc et de canne à sucre (38).

D'une vie de plaine, côtière, les Taïnos survivants, ceux qui n'ont pas laissé l'île, vont développer de nouvelles pratiques dans les mornes. L'agriculture, toujours à base de manioc et de maïs, sera plus extensive et se fera sans système d'irrigation et avec une gestion de la fertilité moins soutenue. Cette population ne sera plus que de quelques milliers, quarante ans après (quatre mille en 1535 selon Price-Mars) (33). Ce groupuscule, qui s'organisera autour du Cacique Henri, n'aura d'autre choix que l'agriculture, la chasse et la cueillette comme moyens d'existence. Ils finiront par disparaître, étant « absorbés » par les Européens et les Africains importés dès le début du XVI^e siècle, à partir de 1503, par les Européens (18).

Une réalité à deux faces allait continuer tout au long du XVI^e siècle et jusqu'au début du XIX^e siècle. D'une part, dans les villes côtières s'installent des colons espagnols puis français. D'autre part, les Taïnos puis les Africains, en rébellion contre les systèmes d'exploitation mis en place dans les villes, se réfugièrent dans les mornes (33).

La première plantation de canne à sucre à Hispaniola date de 1517, exploitée par des esclaves noirs. Mais l'île deviendra rapidement secondaire à la faveur de la découverte du grand continent sud-américain. Elle servira beaucoup plus, au XVI^e siècle, comme un point de ravitaillement en eau et en viande séchée pour les navires arrivant de l'Amérique du Sud (4). Quand en 1603, les autorités espagnoles ordonnèrent le regroupement de la population à l'est, pour mieux contrôler la population espagnole et mieux lutter contre la contrebande, elles laissèrent une porte ouverte qui sera progressivement exploitée par les Français. Les flibustiers et les boucaniers d'abord arriveront à l'île de la Tortue en 1630 (nord-ouest d'Haïti) puis sur la côte ouest de l'île d'Hispaniola vers 1640 (4).

Saint-Domingue, une colonie agricole dont la production est tournée vers les besoins de la métropole

À la deuxième moitié du XVII^e siècle, en 1665, les Français s'installèrent officiellement dans la partie occidentale de l'île qu'ils appelleront Saint-Domingue et qu'ils obtiendront définitivement des Espagnols, par le traité de Ryswick, en 1697. La colonie de Saint-Domingue allait rapidement devenir une colonie agricole dont la main-d'œuvre est d'abord constituée d'engagés, des Français qui vendent leur force de travail contre le voyage vers Saint-Domingue pour une durée de trente-six mois (4). Baggioni-Lopez souligne que seule la moitié des engagés arrivèrent à survivre aux termes de leur engagement (4). Les blancs montrèrent peu de motivation à s'engager, il en résultera une insuffisance de la main-d'œuvre servile blanche qui sera remplacée par une main-d'œuvre noire, importée d'Afrique. La colonie va devenir à dominance noire jusqu'à être constituée un siècle plus tard, d'environ 90% de noirs. La population en 1687 était constituée pour plus de moitié de blanc (4 500 blancs pour 8 000 habitants) alors que, un siècle plus tard, en 1789, les blancs ne repré-

senteront plus que 6% de la population totale de 464 000 habitants (20).

Évolution des systèmes de culture à Saint-Domingue

Le tabac était la première production agricole de Saint-Domingue. Sa culture requérait de faibles investissements en capital et ne nécessitait que de petites parcelles (4). Jusqu'en 1680, le tabac était la production essentielle des anciens boucaniers, devenus sédentaires et constituant le premier groupe de Français sur l'île. À cette date, cette culture connaîtra une chute, à cause de la concurrence internationale, et elle sera remplacée par l'indigo et la canne à sucre, beaucoup plus exigeants (16). En effet, l'exigence en investissement et la taille élevée nécessaire pour ces exploitations exclurent les anciens agriculteurs de ces cultures et des familles de la noblesse française vont recevoir des concessions pour devenir les nouveaux propriétaires à Saint-Domingue. Étant Abséistes, ces derniers confieront la gestion de leurs biens aux anciens colons et ils se formeront, dès lors, deux classes de blancs, les grands blancs, propriétaires de grands domaines, pour la plupart absents de la colonie et les petits blancs, qui seront des petits planteurs, des aventuriers, des engagés, des artisans, des négociants et des gérants de grandes habitations (4).

En 1735, seront introduits le café et le coton, dans les mornes. Moins exigeants que la canne à sucre, ils seront cultivés sur des superficies moins grandes et nécessiteront moins de main-d'œuvre, ce qui ouvre la voie à une autre catégorie de propriétaires moins fortunés et à l'exploitation d'espace jusque-là impropre aux cultures dominantes (4).

Dans les années 1790, l'île comptait 793 plantations de canne à sucre, 3 117 de café, 786 de coton, 3 160 d'indigo, 34 de cacao, 623 de grains, ignames et légumes. Elle était surnommée le paradis du nouveau monde (9). Le nord de la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue

comptait, à lui seul, en 1789, 288 sucreries, 2 009 cafétérias, 443 indigoteries et 66 cotonneries (1). Saint-Domingue sera une colonie de grandes plantations autour desquelles seront greffées des petites parcelles nègres assurant la survie des esclaves des champs. Dans les plaines, les grandes plantations seront essentiellement emblavées de canne à sucre alors que le café sera dominant dans les mornes. Dans les parcelles d'esclaves, elles, se retrouveront surtout des cultures vivrières et céréalières. Dans le même milieu, donc, deux formes d'agriculture très différentes se côtoyaient : d'une part, une agriculture de grandes plantations, en monoculture, et d'autre part, une agriculture de petits lopins, en cultures associées. La première était orientée vers le marché, surtout européen, la deuxième, vers l'autoconsommation et la subsistance d'une masse de travailleurs (16). Ces petites parcelles périphériques s'inscrivaient dans la logique même du système agraire développé dans la colonie puisqu'elles devaient servir à renouveler la force de travail nécessaire au fonctionnement des grandes plantations, dont la production et la productivité étaient au cœur du système dominant et des systèmes mis en place en général. En marge des systèmes de production développés par les colons, des marrons (esclaves qui ont fui les champs pour se réfugier dans les mornes), adoptèrent une forme d'agriculture parallèle dans les mornes, surtout d'intérieur. Le rapport à la terre est le principal élément qui différencie les marrons des esclaves dans leurs propres systèmes de production, sur les lopins qu'ils sont autorisés à travailler pour eux-mêmes. En effet, dans le premier cas, ils se considèrent comme propriétaires tant qu'ils n'étaient pas poursuivis, traqués, d'où ils se déplacèrent vers des endroits plus sûrs, moins accessibles aux colons. La main-d'œuvre était totalement consacrée à la production agricole sur leurs parcelles et à la protection de leur campement. Dans le deuxième, ils n'avaient qu'un droit ou une autorisation

d'usufruitiers et ils devaient utiliser le « surplus » d'énergie qu'il leur restait d'une journée de travail pour leurs maîtres, ce qu'ils faisaient souvent la nuit, la journée étant totalement consacrée aux champs du maître (4, 16, 40).

La main-d'œuvre dans l'agriculture saint-dominguaise

L'agriculture de Saint-Domingue s'organisait en étages en fonction de l'altitude sur une superficie totale occupée de 16 500 km² en 1789 (1). Les systèmes de culture pratiqués étaient plus ou moins exigeants en main-d'œuvre ce qui se répercutait sur la densité de la population, composée majoritairement de nègres, et sur sa répartition. Anglade rapporte qu'au XVIII^e siècle, 35% de la population vivait dans les plaines sur 12% de la superficie occupée, alors que le front pionnier, couvrant 45,5% de la superficie, n'était occupé que par 17% de la population (1). Entre ces deux, dans les flancs des mornes se trouvait une densité moyenne de population avec des plantations de café sur des terrains plutôt fertiles. La superficie sous canne à sucre allait croître à partir de 1740 avec le développement des infrastructures d'irrigation dans les zones sous le vent, plus sèches, et donc moins favorables à ladite culture. Il y aura en moyenne 200 esclaves par plantation qui s'occuperont non seulement de la production de canne à sucre, mais aussi de celle du sucre et d'autres produits dérivés qui devront être exportés vers la métropole (16).

Un système conçu par et pour la métropole

La demande de sucre (16) et de café (1) par les pays européens dont la France est à l'origine du système agricole développé dans les colonies. Le système de l'exclusif (chaque plantation était attachée à une maison commerciale française qui lui fournissait les moyens de production et qui recevait en retour en exclusivité, sa production) et le code noir de 1789 (qui régissait la vie de l'esclave noir) étaient, parmi d'autres, des outils institutionnels et légaux,

mis en place par la métropole pour s'assurer d'une part, une production soutenue pour répondre à la demande et d'autre part, d'en être le principal bénéficiaire. Saint-Domingue va devenir rapidement florissant et fournira à la France, à la deuxième moitié de XVIII^e siècle, 70% des sucres qu'il recevra des colonies (16). À partir de 1736, les cafés des îles reçurent la permission de rentrer en France ; en 1750 déjà, on parlait de l'âge du café à Saint-Domingue (1).

Haïti, de 1804 à 1915, une cohabitation entre grandes et petites exploitations agricoles

Le premier janvier 1804, Saint-Domingue n'est plus et avec lui a disparu non seulement le système d'exploitation mis en place, mais aussi la prospérité de ce qui fut la perle des Antilles. Entre anciens et nouveaux libres (Le groupe des anciens libres est composé de ce qui ont eu leur liberté avant la proclamation générale de la liberté le 29 août 1793. Ils sont des mulâtres (fils de blancs et de négresses) et des noirs (qui ont acquis leur liberté ou libérés pour services rendus). Les nouveaux libres (sont tous ceux qui étaient légalement esclaves jusqu'en août 1793) se livraient une lutte pour le contrôle de ce qui reste de l'appareil de production laissé par les colons, plus précisément de la terre. La nouvelle administration, composée essentiellement d'anciens libres (noirs et mulâtres) accaparera les principales plaines agricoles, alors que les nouveaux seront relégués dans la morne ou sollicités à travailler sur les nouveaux domaines de la nouvelle classe possédante. Une partie de plus en plus importante des grands propriétaires terriens de la plaine ne s'intéresseront pas à l'agriculture dont la productivité va décroître. Ils seront des absentéistes qui réclameront des rentes foncières élevées à des exploitants qui n'auront les moyens d'exploiter que de petites parcelles. Il s'ensuivra que de petites exploitations familiales (en faire valoir indirect) vont coexister avec des grandes dans la plaine, et des cultures vi-

vières avec la canne à sucre pendant tout le XIX^e siècle tandis que cette dernière perdait de plus en plus de place par rapport aux premières (11, 16, 35).

La paysannerie qui constituera l'essentiel de la main-d'œuvre au lendemain de l'indépendance, n'arrivera pas à se capitaliser à cause à la fois de la petite taille de ses exploitations et des coûts élevés de la rente foncière exigée par les grands propriétaires absents. La division progressive entre héritiers successifs du foncier diminuant de plus en plus la taille des exploitations familiales, les exploitants seront progressivement conduits à se tourner vers l'exploitation de terre en faire valoir indirect. Plus la taille des exploitations diminue, plus les cultures vivrières prennent de la place parce que, si elles sont plus exigeantes en main-d'œuvre, elles rentabilisent mieux la terre (17).

Un vingtième siècle de grandes mutations dans l'agriculture

Le vingtième siècle en Haïti débuta avec de grandes instabilités politiques, qui culminèrent jusqu'à l'occupation américaine en 1915. Cette dernière durera 19 ans et aura un impact considérable sur l'agriculture.

Une émigration massive de la main-d'œuvre

Au début du XX^e siècle, avec l'occupation américaine notamment, de nombreux paysans vont migrer vers la République Dominicaine et Cuba où les plantations sucrières sont en plein essor (2). Les trois pays étant sous occupation américaine, l'occupant avait clairement décidé de faire d'Haïti un réservoir de main-d'œuvre bon marché pour les grandes exploitations qu'il avait développées dans ces deux autres pays. Les investissements sucriers de l'occupant à Cuba étant cent fois plus élevés que ceux réalisés en Haïti (3), tandis qu'il avait créé des conditions répulsives en milieu rural haïtien par l'expropriation des terres, la corvée, la centralisation de la perception fiscale, ... (24). Le résultat est qu'en dix ans (de 1920 à

1930), un quart de la population haïtienne (environ 600 000 Haïtiens) vont émigrer vers ces deux pays (1).

Une libéralisation économique qui asphyxie l'agriculture

À une période de forte taxation sur les importations, dans les années 1960, succède dans les années 1980 des politiques de libéralisation commerciale en Haïti qui se traduit par un désengagement de l'État des marchés et des services agricoles et une chute spectaculaire des tarifs douaniers (14). Haïti est devenue l'un des pays les plus libéraux du monde et il en résulte une concurrence accrue des produits agricoles importés et une décapitalisation des agriculteurs. La politique duvalériste (des années 1960) de protection de l'agriculture, si elle n'avait que des impacts faibles sur l'augmentation de la production à cause d'une forte imposition des exportations, des prélèvements élevés sur les agriculteurs et une politique de clientélisme dans la distribution des moyens de production (l'eau, notamment), eut le mérite de maintenir une stabilité de la main-d'œuvre et de la population agricole, maintenant un rythme constant d'augmentation de la production jusqu'en 1987 (17).

La libéralisation économique a créé un déséquilibre avec une diminution continue du prix des principales denrées alimentaires et la situation des paysans s'est détériorée et elle a fini par créer une situation de plus en plus favorable à la banane plantain par rapport aux autres cultures de la plaine. Fréguin et Devienne ont montré que le prix de la plupart des denrées agricoles a diminué depuis, tandis que celui de la banane plantain est resté stable (17). Le prix d'une kilocalorie de riz était alors de 0,20 USD contre 0,70 USD pour la kilocalorie de banane plantain. La production nationale de riz n'a pas encore repris aujourd'hui son niveau de 1987, trente-deux ans après cette vague de libéralisation qui a touché cette culture, la principale denrée de consommation au niveau national.

L'agriculture d'aujourd'hui, entre des moyens de production qui stagnent et un contexte global instable

L'agriculture en Haïti en 2025 représente encore près d'un sixième du PIB haïtien et les 2/5 de la main active y travaillent (22). Elle combine des moyens de production qui évoluent très peu depuis deux siècles dans un environnement pourtant très changeant.

La production agricole nationale est le résultat à la fois de la disponibilité des facteurs de production, du rapport à ces derniers et des combinaisons choisies à un moment donné et dans un espace donné. Elle est la résultante d'un rapport à l'espace et au temps, d'une utilisation donnée des ressources, d'une affectation raisonnée des moyens de production.

Le foncier, la structure foncière et le mode de faire valoir

Selon les données du recensement de 2009, les exploitations agricoles (EA) haïtiennes, un million, disposent de 1,8 parcelle de 0,52 hectare, soit une SAU moyenne de 0,93 hectare chacune. Pour près de huit parcelles sur dix, les exploitants sont en possession de leurs titres de propriété (achat, 52,8% et héritage, 26,5%). Les terres de l'État ne représentent que 2,1% de la superficie exploitée (25) et elles sont exploitées sur 2,93% des EA. Ces chiffres sont cependant à relativiser vu que les enquêtes n'avaient pas à présenter de titre de propriété et la question foncière est très sensible en milieu rural haïtien. En effet, un tiers des parcelles agricoles ne sont pas enregistrées selon le MARNDR (27). Même s'il y a très peu d'information sur la part des domaines privés de l'État dans la superficie nationale (Même la Direction du domaine, bureau rattaché à la Direction Générales des Impôts (DGI), responsable de la gestion des terres du domaine privé de l'État n'est pas en mesure de fournir une estimation de leur valeur (34), il serait le plus grand propriétaire foncier et posséderait des terres agricoles d'une équiva-

lence de 11% du territoire national selon Jean André Victor cité par Ethcart (13), soit le tiers de la superficie exploitée. Les transactions privées (achat et vente) autour des terres du domaine privé de l'État (Les terres de l'État sont dites du domaine public et ne sont l'objet d'aucune transaction ou du domaine privé, dans ce cas elles peuvent être cédées en fermage ou être vendues selon la Constitution de la république d'Haïti) sont assez courantes, ce qui peut expliquer que des exploitants se considèrent comme propriétaires de terres qu'ils auraient achetées sans enregistrement et sans titre légal de propriété.

Plus de quatre parcelles sur cinq sont exploitées au niveau national sans contrepartie (faire valoir direct, indirect/sans contrepartie, sans autorisation préalable). La part exploitée sans contrepartie est cependant d'autant plus faible que le milieu est fertile et dans certaines zones très fertiles du pays, l'inverse est vrai, c'est-à-dire que plus de quatre parcelles sur cinq sont exploitées avec une contrepartie. A titre d'exemple, les parcelles irriguées exploitées sans contrepartie représentent 66,8% des parcelles irriguées et 68,5% de leur superficie (25, 39).

Types, formation et caractéristiques de la main-d'œuvre

La main-d'œuvre dans l'agriculture en Haïti est assurée par une main-d'œuvre permanente mais aussi occasionnelle. La première est composée de main-d'œuvre familiale (57,7%), d'aides familiales (40,3%) et de salariés permanents (2%) pour un total de plus de quatre millions (4 386 439) d'intervenants dont 44,2% sont des femmes (25). La main-d'œuvre occasionnelle est constituée de travail rémunéré à la tâche utilisé pour certaines opérations culturales qui requièrent beaucoup de travail, dans un temps relativement court que la main-d'œuvre permanente est insuffisante pour les réaliser. L'exploitation agricole utilise 60 hommes-jours (HJ) en moyenne par hectare de travail occasionnel et le travail

féminin en compte pour seulement 15,2% (25).

Ces exploitations sont gérées par des hommes et des femmes dont le profil imprime l'orientation donnée et les résultats qui en découlent. En effet, plus d'un chef d'exploitation sur deux ne sait ni lire ni écrire, au niveau national (Figure 1). Ce chiffre monte à 60% parmi les femmes qui, elles, représentent le quart des chefs d'exploitation. Avec ce faible niveau de formation de la main-d'œuvre, il est impossible pour Haïti d'aller vers ce que Bertheliet et Lipchitz (8) appellent la transition agricole. Ils ont montré que le rythme de cette dite transition est fonction essentiellement de la dynamique d'accumulation de capital, de la politique agricole et des investissements en capital humain. Sans des investissements qui permettent de relever le niveau de formation du capital humain, condition sine qua non pour qu'il amorce sa transition, il est impossible pour lui de migrer vers les autres secteurs de l'économie.

Non seulement les chefs d'exploitation ont un faible niveau d'étude mais ils ne sont formés que sur le tas en agriculture. Ils ne sont agriculteurs que par héritage et ont appris de leur parent le « métier » d'agriculteur qu'ils apprendront à leurs enfants. Leur capacité à innover, à adopter et à adapter une innovation à leur situation est donc faible.

La main-d'œuvre disponible dans l'agriculture est importante (un travailleur permanent pour 0,22 hectare) et représente près de la moitié de la population active. Elle travaille de manière permanente sur une exploitation agricole et/ou comme ouvrier agricole de manière occasionnelle. La force de travail est majoritairement masculine (56% de la main-d'œuvre permanente et 75% de la main-d'œuvre occasionnelle) et peu qualifiée. À la fois son niveau d'étude et sa formation agricole sont très bas et ce profil constitue une limite au développement de l'agriculture et de l'économie.

Les outils et équipements

Le niveau de mécanisation est très faible (sauf sur les grands périmètres irrigués) dans les exploitations agricoles en Haïti (28) et l'outillage utilisé par la plupart des agriculteurs n'est composé que de houes, de machettes, de pioches, de pelles, ... La littérature ne fournit aucune donnée chiffrée sur les outils en Haïti. Pillot (31), Latortue (23) et Yale (40) ont montré que non seulement les outils sont rudimentaires, qu'ils n'ont pas évolué dans le temps ; cependant, ils sont adaptés à l'environnement et aux systèmes de production en place. Seulement 5% des agriculteurs ont accès à une charrue (non motorisée), souvent empruntée ou louée. Ils sont 0,7% dans l'ensemble du pays à utiliser des machines motorisées avec un différentiel marqué en faveur du

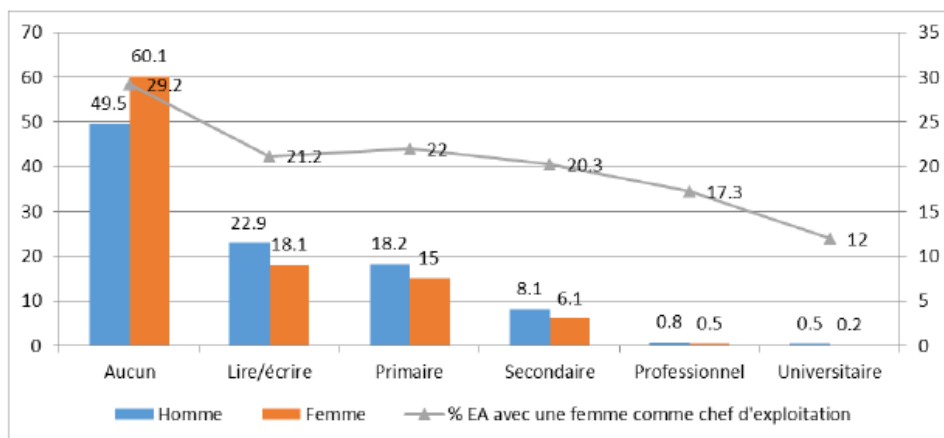


Figure 1. Répartition (en %) des chefs d'exploitation par niveau d'étude et par sexe

Données estimées à partir des résultats du RGA de 2009.

nord et principalement de l'Artibonite où elles atteignent 2,1 % (15).

Les intrants, accessibilité et qualité

Les intrants utilisés pour les principales cultures en Haïti sont, le plus souvent, produits sur l'exploitation et/ou, dans une moindre mesure, achetés sur le marché. Des agricultures des plaines irriguées et des montagnes savent, suivant un accord conclu entre eux, faire un échange saisonnier de semences, un moyen pour eux de contourner leur faiblesse en infrastructures de stockage (27). L'absence de structure de stockage n'explique pas à elle seule cette pratique. Il est souvent plus sécurisant de prêter sa semence à quelqu'un qui aura à récolter au moment où on a besoin de semence car, la dureté de la période de soudure peut amener l'exploitant à consommer la semence qu'il s'était promis de réserver pour la prochaine saison. Ceci est d'autant plus vrai que l'exploitation est vulnérable. Quand l'exploitant ne stocke pas une partie de sa récolte pour la prochaine campagne parce que le produit n'a pas de semence stockable sur un long terme (les produits maraichers, les racines et tubercules, ...) ou qu'il n'y en a pas assez ; il se retrouve dans une situation très peu confortable et son accès aux intrants, au moment du semis est difficile, d'autant plus que leurs prix sont en général les plus élevés au moment du semis.

L'achat d'intrants (semences améliorées, engrais et pesticides) est limité dans l'agriculture haïtienne. L'enquête de l'IHSI (21) sur les conditions de vie montre que l'usage de pesticides touche seulement 9,2% des parcelles et celui d'engrais (de toutes sortes), 23,9% ; ces chiffres correspondent à des superficies cultivées respectives de 8,7% et 21,4% respectivement de la surface agricole utile. L'accès aux moyens de production reste problématique dans la mesure où le quart des exploitants n'ayant pas exploité leur terre ont déclaré en 2001 que c'est dû à un manque de moyen en semences, fertilisants, outils et capital

ce qui correspondrait à 5% de la surface agricole. Lors du RGA de 2009, ils sont 23,2% à l'échelle nationale à considérer l'accès limité aux intrants comme une entrave majeure au développement de leurs exploitations (25).

L'eau d'irrigation (les infrastructures, la superficie irriguée et sa répartition)

Seulement 9,9% de la superficie agricole est irriguée (25), ce qui représente 70% du potentiel irrigable (28). Cette superficie est irriguée par de l'eau qui arrive du fleuve de l'Artibonite et de rivières par gravité, des barrages construits sur ces derniers, des sources et des puits. Les Départements de l'Artibonite et du Sud sont les plus irrigués alors que le Département de la Grande-Anse n'est que peu irrigué (Figure 2). En effet, près de 50% de la superficie irriguée au niveau national se retrouve dans le Département de l'Artibonite et avec le Département de l'Ouest, il représente plus des trois quarts (76,4%) de la superficie irriguée.

Les parcelles irriguées ont en moyenne une superficie plus faible que la moyenne nationale (0,41 contre 0,52 hectare) (25). C'est un indicateur de la pression relativement plus élevée exercée sur ces dernières. D'autre part, les femmes, 25,3% des exploitants, exploitent seulement un cinquième de cette superficie (25). L'exploitation de ces parcelles présente aussi moins de stabilité, 68,5% de cette superficie

est en faire valoir direct (contre 81,9% pour l'ensemble des parcelles) et 11,2% de la surface irriguée (contre 6,2% pour l'ensemble des parcelles) est exploitée sans autorisation préalable (25). Un flou existe donc sur le statut de plus d'un dixième de la superficie irriguée, ce qui est une source importante de conflits parmi les potentiels prétendants utilisateurs.

Le Financement de l'agriculture

Le manque de ressources financières est identifié par les agriculteurs comme le principal obstacle au développement de leurs exploitations (25). Ils ne sont pas les seuls à être sensibles à ce besoin et à le considérer comme majeur dans l'agriculture haïtienne. Le MARNDR (26) a souligné le fait que les banques commerciales privées qui fournissent les cinq huitièmes de l'offre de crédit à l'économie haïtienne ne consentent à verser que moins de 1% de leurs portefeuilles à l'agriculture, la sylviculture et la pêche, alors que ce dernier secteur emploie 40% de la main-d'œuvre (26).

Une demande faible

Les résultats du recensement de 2009 montrent non seulement une faiblesse du crédit accordé à l'agriculture mais aussi, une faiblesse de la demande. Cette dernière semble exprimer beaucoup plus l'accessibilité qu'une demande réelle. En effet, les agriculteurs qui le désirent produisent une demande auprès des institutions de crédit, quand elles sont présentes dans le milieu et

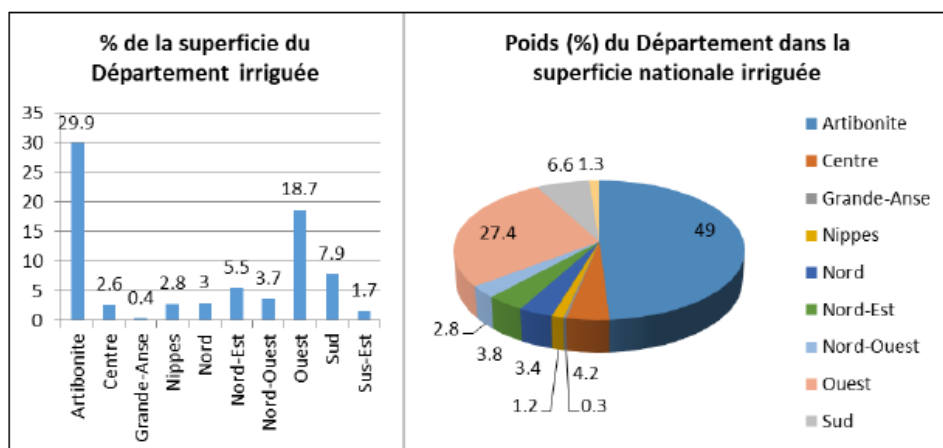


Figure 2. Distribution de la superficie irriguée entre les Départements

quand ils estiment que l'offre est compatible à leurs intérêts. La demande de crédit pour l'agriculture au niveau national est très faible, 5,2% des exploitants pour 5,1% de la SAU (25). La répartition spatiale de la demande laisse comprendre que, en plus des caractéristiques de l'exploitation, la disponibilité est aussi un facteur explicatif important. En effet, l'Artibonite et l'Ouest ont des demandes de crédit très élevée par rapport à la moyenne nationale, 39,4 et 21,9%, respectivement (25). Dans ces deux départements sont concentrées la plupart des infrastructures agricoles (irrigation et machine agricole) et les institutions de crédit y sont plus présentes, parce que l'agriculture y est plus attractive (meilleure productivité de l'agriculture et risque plus faible).

Une offre faible

Malgré la faiblesse de la demande, l'offre se révèle être encore plus faible et incapable de répondre, là où elle se trouve, à la demande exprimée. Le MARNDR (25) fait état d'un ensemble de contraintes à l'offre de crédit liée à la vulnérabilité des exploitations agricoles et à leur environnement. Dans certains milieux ruraux, l'offre est tout simplement absente ou orientée vers des activités non agricoles, le commerce notamment. Le crédit, à l'échelle nationale, ne touche que 1,9% des exploitants et 2% de la SAU (25). Vu que l'agriculture haïtienne est une agriculture paysanne, de petites exploitations familiales, et avec peu de moyens d'auto-financement, il paraît évident que les agriculteurs puissent voir dans le problème de financement la principale contrainte au développement de l'agriculture.

Si les institutions locales de financement, les banques privées et les institutions de microfinance (IMF) investissent très peu dans l'agriculture, le constat n'est pas différent quand il s'agit de la coopération internationale. De l'aide financière internationale (bi et multilatérale) accordée à Haïti entre 2010 et 2014, seulement 3,9% était destinée à l'agriculture (39).

Les déterminants de l'offre

Paul (29) s'est intéressé à identifier les déterminants de l'offre du crédit à partir des données du recensement. Le sexe de l'exploitant, son âge, son niveau de scolarisation, sa formation agricole, la destination de sa production, la présence d'élevages, le nombre de personnes dans le ménage, les assistances techniques reçues, l'utilisation de la main-d'œuvre permanente, la taille de la SAU, la quantité de terre cultivée en faire valoir direct sont les variables qui influencent très significativement (au seuil de 1%) l'offre du crédit.

Un problème institutionnel

Il faut toutefois noter que le problème de financement de l'agriculture n'est pas uniquement et n'est pas d'abord un problème financier. Quand l'environnement s'y prête, les institutions financières se montrent plus enclines à s'investir dans le crédit agricole. Le projet SYFAAH (Système de Financement et d'Assurance Agricole en Haïti) mis en place avec l'appui de la coopération canadienne par l'IICA et le MARNDR dont la FAMV a été un partenaire est un bel exemple. Les conseillers techniques en gestion formés et le modèle d'assurance proposé ont facilité la relation entre acteurs financiers et acteurs de la production agricole et sécurisé les transactions, ce qui a permis à plusieurs acteurs financiers des secteurs bancaires et de microfinance, de s'impliquer un peu plus et de rendre le crédit plus disponible et plus accessible aux agriculteurs.

D'autre part, Paul (29) note la « surliquidité chronique » dans le système financier haïtien. Le défi consiste à améliorer à la fois la capacité des agriculteurs à contracter du crédit (notamment en améliorant leur solvabilité), l'environnement institutionnel et organisationnel, les conditions de crédit, afin qu'ils soient adaptés aux besoins de l'agriculture. L'offre de crédit étant inadaptée et ne tient compte ni des types d'opérations culturales à utiliser, ni du calendrier cultural, ni de

la durée du cycle de production pour la culture financée. Il en résulte donc que, malgré la disponibilité en liquidité, la demande et l'offre ne se rencontrent pas.

Le MARNDR, lui, n'a pas les moyens de sa politique. Le budget alloué à ce Ministère demeure faible. En effet, après un maxima en 2011-2012 de 4,67% du budget national, il n'a cessé de décroître depuis pour atteindre 3,29% en 2020-2021 du budget total, alors que la contribution de l'agriculture au PIB oscille autour 16% du PIB national. Pour l'exercice fiscal 2025-2026, le budget de fonctionnement comptant pour 17,4% du budget dudit Ministère, le budget d'investissement du MARNDR (11,5 milliards de gourdes) ne représente plus que 3,3% du budget national (18).

Discussions et perspectives de développement de l'agriculture haïtienne

L'agriculture haïtienne est à la fois diversifiée et peu productive. L'hétérogénéité du terroir haïtien, les variations de pentes et des substrats formant les sols, la succession des microclimats, ..., la grande biodiversité naturelle et la persistance d'une agriculture paysanne, de petites exploitations et de systèmes de production extensifs en capital où se combinent des associations assez complexes de cultures font de l'agriculture haïtienne un système assez complexe, avec une productivité faible. Le potentiel est cependant bien supérieur à ce que produit aujourd'hui l'agriculture avec les moyens disponibles. Une meilleure combinaison de l'existant combiné à une amélioration qualitative et quantitative des facteurs de production devrait conduire l'agriculture haïtienne à une meilleure productivité et à une augmentation significative de la production agricole globale.

Zonage des potentialités agricoles et implications

Les études conduites à partir de données de sources combinées dont le résultat du recensement général de l'agriculture (RGA) de 2009 (25)

ont permis d'identifier quatorze types de milieux productifs au niveau national. Le climat (niveau d'humidité ou l'accès à l'irrigation), la pente et les potentialités de sols sont les variables de regroupement et de classement qui ont le plus influencé le zonage réalisé. Ces milieux productifs sont déclinés en 32 systèmes de production différents répartis dans les zones de mornes à fortes potentialités, les zones planes à fortes potentialités, les zones à potentialités intermédiaires et les zones à faibles potentialités (sept classes et 33% des exploitations agricoles) (13).

Balthazar, Bellande, et Laraque (5) eux recourent, à partir des données du recensement de 2009, huit zones agroécologiques caractérisées par des potentiels, des vocations agricoles et des systèmes de production spécifiques. L'agriculture haïtienne est donc caractérisée par une forte diversification des systèmes de production et de l'environnement dans lesquels ils sont mis en place. Selon la typologie de Fréguin-Gresh, seulement un tiers des exploitations sont installées dans des zones à fortes potentialités agricoles pour une part de superficie encore moins importante, la pression y étant plus forte sur le foncier et la taille des exploitations plus faible (17). Quelle que soit la zone ou le système de production considéré, il est caractérisé par des combinaisons de cultures et d'élevages d'autant plus importantes que le potentiel agricole est faible. La diversification étant une stratégie souvent utilisée pour pallier les manques liés à la vulnérabilité du milieu.

Cette diversification des terroirs en Haïti devrait être exploitée comme un atout permettant à la fois de diversifier la production mais aussi de l'intensifier en fonction des potentialités de chaque zone. Fréguin (16) qui a étudié deux zones bananières d'Haïti et de la République Dominicaine, dans la plaine de l'Arcahaie et la vallée du Yaque del Sur respectivement, a montré que la différence entre les deux zones productives n'est pas d'abord dans le rendement

mais dans une meilleure productivité du travail. Cette différence de productivité est essentiellement expliquée par la taille des exploitations agricoles et la rente foncière. En effet, Cette dernière est très élevée dans la plaine de l'Arcahaie, allant de 15 à 40% suivant le cas alors qu'elle est quasi nulle dans la Vallée del Sur. La plaine de l'Arcahaie, à l'image de tout le pays, est caractérisée par des parcelles et des exploitations de petites tailles d'où une faible superficie disponible par actif agricole (0,5 à 0,7 ha contre 0,5 à 5 ha dans la plaine de l'Arcahaie et à la vallée du Yaque del Sur, respectivement) et compétitivité plus faible de la banane haïtienne. Une pression moins élevée sur le foncier (à la fois en termes de taille et de coût) entraînerait donc une amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture haïtienne.

Cultures, élevages et occupations de sol

La plupart des agriculteurs sont éleveurs et l'élevage est une activité secondaire, en termes de valeur, ne représentant que 6,4% du PIB agricole (28). Il est cependant, une activité stratégique, raisonnée pour assurer la sécurité des systèmes de production agricole. À quelques exceptions près, les systèmes d'élevage mis en place ne mobilisent pas le foncier. La surface cultivée sert donc à satisfaire directement les besoins alimentaires humains. Un tiers de la superficie nationale (34%) est exploitée à des fins agricoles (en 2009) et cette part est en nette régression puisque, en 1987, elle était estimée à 47% (15) et en 2012 à 28,5% (14) et la superficie en prairie (pour l'essentiel naturelle), représente-t-elle, 17,7% de la superficie nationale (14). Cette diminution de la SAU est fortement liée à la diminution de la productivité des sols et au mouvement migratoire. Les terres arables sont toutefois estimées en 2006 à 29% de la superficie totale (26).

Les mouvements internes de population se font des zones d'altitude, moins fertiles vers les zones de plaine plus fertiles mais qui offrent

aussi des opportunités autres que l'agriculture. D'une part la superficie exploitée en altitude tend à diminuer par suite du départ des agriculteurs vers les villes et d'autre part, la pression démographique sur les plaines contribue à y accélérer l'urbanisation au détriment de l'exploitation agricole (Alexandre, non publié).

Depuis une vingtaine d'années, toutes les plaines d'Haïti, surtout celles qui sont limitrophes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (Arcahaie, Cul-de-Sac et Léogane) voient diminuer à un rythme soutenu leur surface agricole pour faire place à des maisons d'habitation répondant à une demande de plus en plus élevée d'une population en rapide augmentation. Bien que ces plaines soient caractérisées par des potentialités agricoles élevées, les pressions démographiques y font reculer la surface cultivée. La valeur marchande d'une parcelle dans la plaine de l'Arcahaie, à titre d'exemple, est actuellement de 15 à 20 fois le revenu agricole annuel qu'elle génère.

Parallèlement à cette urbanisation, la surface agricole diminue aussi dans les zones abandonnées (zone de pente) pour deux raisons principales : une rareté de main-d'œuvre occasionnée par le départ d'agriculteur et le développement d'autres activités économiques en milieu rural (comme le taxi moto) et la diminution de la fertilité des sols liée à un environnement physique très dégradé entraînant une diminution de la productivité et une désincitation à s'investir dans l'agriculture.

Le déséquilibre démographique entraîné par cette migration interne a engendré la création d'une réalité duale. D'un côté, des espaces dépeuplés et de l'autre, des espaces surpeuplés, qui tous deux contribuent à diminuer la surface cultivée et à entraver la production agricole. Inverser la dynamique de migration interne serait donc une solution viable pour la relance de la production agricole qui passerait par une augmentation de la superficie cultivée ou au moins une moindre dimi-

Tableau 1. Distribution des ménages et de la superficie agricole par Département

Département	Ménage (%)		Superficie (%)		Taux d'urbanisation (% de la population vivant en milieu urbain)
	Poids du Département	Dans l'agriculture	Poids du Département	Occupée par l'agriculture	
Ouest	36.9	25.3	18.4	28.0	80.4
Artibonite	15.8	42.2	18.1	32.3	40.8
Nord	9.8	50.3	7.8	51.3	48.2
Sud	7.1	59.5	9.8	29.5	21.7
Centre	6.8	79.6	12.9	45.1	19.4
Nord-Ouest	6.7	55.5	7.8	34.6	26.6
Sud-Est	5.8	64.0	7.5	34.8	14.5
Grande-Anse	4.3	68.9	7.1	35.2	22.1
Nord-Est	3.6	53.4	6.0	37.3	46.2
Nippes	3.1	56.8	4.7	30.8	17.0
Ensemble	100.0	44.4	100.0	35.2	49.5

Sources combinées : IHSI, 2012 & RGA 2009.

nution de cette dernière, à la fois dans les plaines et en altitude.

Structure et dynamique des filières agricoles

Les principales productions agricoles haïtiennes sont toutes destinées au marché local. Le maïs, principale culture du pays, occupe un quart de la superficie cultivée et est présente sur trois exploitations agricoles sur quatre. Avec les autres céréales cultivées (sorgho et riz), elles occupent 38,1% de la superficie. Les principales zones de production céréalières sont l'Artibonite, l'Ouest, le Nord-Ouest et le grand Sud, pour le maïs et le sorgho ; l'Artibonite pour le riz. Les légumineuses (haricots, pois Congo, pois inconnu, pois de souche, ...) occupent la deuxième place en termes de superficie occupée, 28% et les haricots à eux seuls en comptent pour les trois cinquièmes. Ces derniers sont surtout cultivés dans les zones humides ou irriguées et le pois Congo dans les zones sèches. Ils sont deux sources de protéines végétales qui se complètent dans l'espace. Les « vivres alimentaires » (racines, tubercules et bananes) sont la troisième filière et occupent 19% de la superficie cultivée au niveau national (25).

L'élevage est présent sur 80% des exploitations. Les espèces animales les plus représentatives sont les espèces avicoles, caprine, bovine et porcine ; ces animaux sont présents

sur 75%, 47,4%, 41% et 38%, respectivement des exploitations agricoles (Le nombre de caprins, de bovins et de porcins présents par exploitation possédante est 3,91 ; 2,13 et 2,55, respectivement). Les principales zones d'élevage sont l'Artibonite, l'Ouest, le Centre et le Sud (38).

La filière charbon de bois est l'une des plus importantes de l'agriculture haïtienne, elle contribuerait à hauteur de 4,7% du PIB en 2017 et serait la deuxième filière en termes d'importance économique (après la filière mangue). Le charbon de bois consommé dans la région métropolitaine de Port-au-Prince (46% de la production nationale) est produite principalement dans trois régions du pays : l'extrême sud du pays (41%), le Plateau central (20%) et l'est du Département de l'Ouest (18%), le reste étant apporté par le reste du pays, avec une importation de la République Dominicaine, représentant 2,3% de la consommation (29).

Malgré un potentiel de production reconnu pour ces différentes filières, aucune de leur production n'arrive à couvrir les besoins alimentaires nationaux. Le problème ne réside pas seulement dans la quantité produite mais aussi et surtout dans l'organisation des filières. La filière du maïs est un exemple type. Malgré le fort potentiel et la forte production de cette filière, l'essentiel du maïs moulu consommé dans la zone métropo-

litaine de Port-au-Prince vient de l'importation, la production nationale peine à atteindre les grands centres de consommation et ceci, avant même la crise sécuritaire entraînant le blocage des routes. En plus de la faible production et de la faiblesse de la productivité, l'un des défis qu'il importera d'aborder est celui de la disponibilité de la production sur les places de consommations.

Contribution de l'agriculture au PIB et à l'emploi

Près d'une famille haïtienne sur deux (44,4%) est directement impliquée dans l'agriculture. Au-delà d'un chiffre, l'agriculture a une forte présence dans tous les Départements et même on ne peut pas dire que les Départements les plus urbains soient faiblement agricoles. Le Nord est le Département le plus agricole en termes de part de la superficie cultivée alors qu'il est après l'Ouest le Département le plus urbanisé (Tableau 1). On note toutefois que le nombre de ménages occupés dans l'agriculture tend à augmenter avec une diminution du taux d'urbanisation, sans que cela soit forcément vrai pour la part de la superficie emblavée en culture.

Malgré cette forte présence de la main d'œuvre active dans l'agriculture, le PIB agricole haïtien reste faible, à l'image du PIB global. En effet, le PIB Haïtien est très faible, 3 194 US\$ par habitant en parité de

pouvoir d'achat (PPA) en 2024 (24 404 US\$ en moyenne dans le monde la même année), selon les données de la Banque Mondiale (7). Le secteur agricole occupe une place importante, mais dégressive de ce dit produit. La contribution du secteur primaire représente 17,2% du PIB haïtien en 2024 et celle de la branche Agriculture, Sylviculture et pêche, 14,8% (Figure 3). La diminution de la part de l'agriculture dans le PIB suit la même tendance négative que celle du taux de croissance de cette dernière, ce dernier diminuant plus rapidement que celui du PIB total, en chute depuis sept ans. Le secteur agricole a connu, entre 2019 et 2024 une contraction de 18,5% alors que celle du PIB global était de 12% sur la même période (22).

Il faut aussi noter le fait que, comme nous l'avons déjà montré, les investissements dans l'agriculture, que ce soit par le secteur privé, que ce soit par les ONG ou par l'État sont faibles et portent à conclure que l'agriculture n'est pas un secteur prioritaire pour les acteurs économiques malgré le fait qu'elle soit la principale employeuse de la main-d'œuvre active.

La moitié des emplois en Haïti se retrouve dans l'agriculture (Si la méthodologie pour trouver cette valeur n'est pas définie, il semble que seulement l'activité principale est prise en compte et la pluriactivité n'y est pas considérée.) et cette tendance n'a pas trop bougé entre les années, depuis près de trente ans, malgré une augmentation de 55% de la population totale durant la même période. L'emploi agricole suit la même tendance que l'emploi total, qui après une valeur minimale en 2007, reprend sa valeur de 1991, en 2018. Cette tendance à la stabilité de la part de l'agriculture dans la main-d'œuvre active devra toutefois, à termes, finir par changer et on risque de la voir chuter si on tient compte de l'actuelle évolution du marché de l'emploi en milieu rural et des tendances migratoires de ces dernières années (Figure 4). En effet, de plus en plus d'agriculteurs

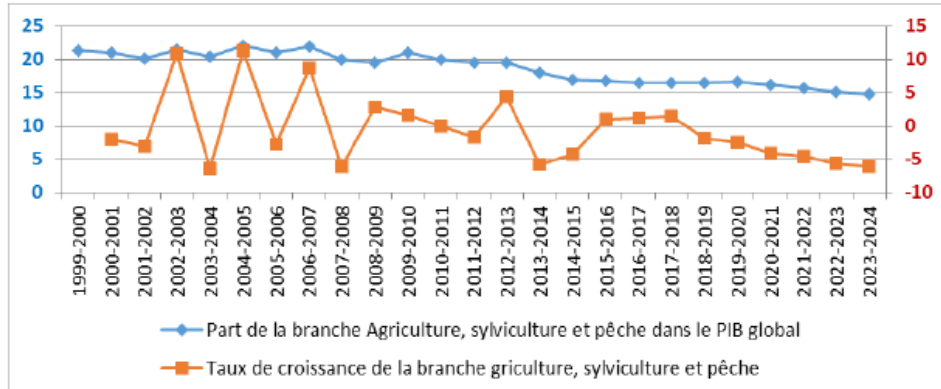


Figure 3. La branche Agriculture, Sylviculture et Pêche dans l'économie haïtienne

Calculés à partir des données de l'IHSI, 2026.

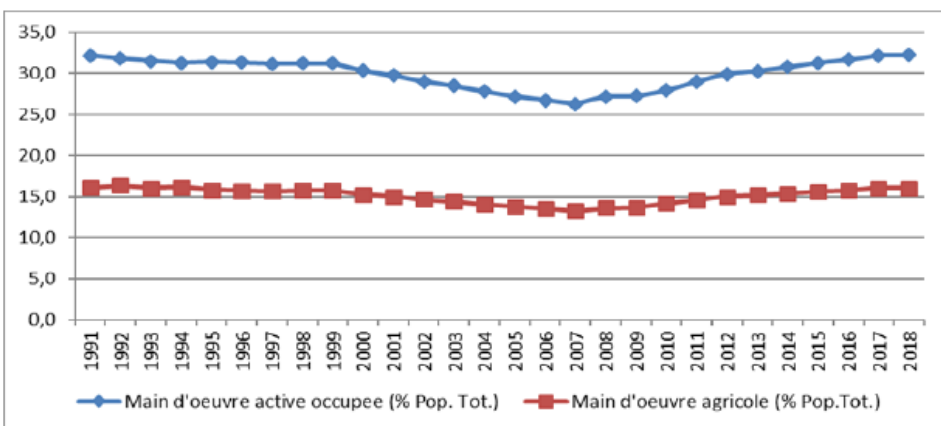


Figure 4. Évolution de l'emploi et de l'emploi agricole

Calculés à partir des données de la Banque mondiale, 2020.

sont devenus pluriactifs, à la recherche de sources de revenus complémentaires à leur faible revenu agricole (8). Si le nombre d'actifs dans l'agriculture suit la tendance du nombre d'actifs totaux, les actifs agricoles ne s'investissent plus uniquement dans l'agriculture et ne doivent plus être considérés comme un actif agricole (à part entière) mais un actif dont des proportions sont alloués à différentes activités dont l'agriculture. Selon cette approche, la main-d'œuvre agricole s'en trouverait diminuer et serait bien inférieure au sixième de la taille de la population, comme c'est le cas actuellement.

Si l'emploi réel dans l'agriculture tend à diminuer, cette tendance ne devrait pas nuire au secteur. La superficie disponible par actif aujourd'hui dans l'agriculture étant si faible qu'une diminution de la popu-

lation agricole (ou de la main-d'œuvre agricole) devrait entraîner une augmentation de la surface par actif et une augmentation de la productivité du travail agricole. Mais cela devra passer par une revalorisation des outils et équipements disponibles dans l'agriculture. En effet, l'augmentation de la productivité du travail nécessitera un investissement plus conséquent dans le capital, qui comme nous l'avons déjà dit, a peu évolué depuis trois siècles. Un investissement dans la recherche et la vulgarisation d'outils mieux adaptés techniquement, acceptables socialement et pertinents d'un point de vue économique est nécessaire pour dynamiser l'appareil de production par une meilleure valorisation du travail.

L'agriculture et les exportations

Haïti est un pays importateur net. Le taux de couverture (rapport des

exportations sur les importations) n'est que de 31% en 2018 (22). L'embargo contre Haïti (1991 – 1994) a eu un impact considérable sur cet indicateur. Jusque-là, il avoisinait les 50% et depuis il n'a cessé de décroître avant de montrer une tendance à une petite reprise depuis 2010. Parallèlement, les exportations totales ne représentent que le sixième du PIB, avec de fortes variations dans le temps allant du simple (1994) au triple (2016) (Figure 5). Les importations aujourd'hui comptent pour 54% du PIB et contribuent pour plus de 50% des produits agro-alimentaires consommés localement.

Très peu de filières aujourd'hui sont épargnées de l'assaut des produits importés dont l'importation est aussi facilitée par une diminution importante du taux tarifaire des produits agricoles. Il est passé de 1980 à 2000 d'une valeur moyenne de 45% à 4,5% à la suite de plusieurs accords conclus avec le FMI et la banque mondiale qui tous ont visé à « rendre l'économie haïtienne plus compétitive et à faciliter son intégration dans l'économie mondiale » (20) à travers des baisses successives des droits de douane.

La production nationale de produits carnés est loin de satisfaire les besoins nationaux. S'ils sont comblés pour les viandes bovines et caprines (Des produits caprins totalisant dix millions de dollars sont exportés vers la République Dominicaine), une part importante de la viande porcine, de la viande de volaille, des œufs et des produits laitiers est importée pour environ cent cinquante millions de dollars US (12).

La filière céréalière, malgré un potentiel local élevé, est soutenue par une part importante de produits d'importation. Les importations couvrent 80% de la demande nationale en riz et 8% de celle en maïs, alors que ce dernier est la principale culture d'Haïti en termes de superficie occupée (28). Le riz est importé essentiellement des États-Unis d'Amérique (USA) alors le maïs nous vient aussi de la République Dominicaine. Des légumes sont aus-

si importés de cette dernière République, tandis que des légumineuses sont importées en quantité de plus en plus importante des USA (28). Les importations de ces dernières, avec les produits carnés qui sont les principales sources de protéines et des céréales, montrent combien le pays est dépendant de l'extérieur pour son alimentation et sa nutrition.

Les exportations agricoles haïtiennes se concentrent surtout vers la Caraïbe et les États-Unis d'Amérique. Avec les Îles Turques et les Bahamas, la République Dominicaine et les USA sont les principaux destinataires des fruits (mangue, avocat, fruit de la passion, tamarin, ...), des tubercules (igname, patate, taro, ...), du café, du cacao, ... venant d'Haïti (39).

L'intégration d'Haïti dans des blocs économiques comme la CARICOM, le CSME (CARICOM Single Market and Economy) en particulier devrait contribuer à protéger son marché et à améliorer sa productivité par rapport aux demandeurs de ses produits, que ce soit dans l'agriculture ou dans d'autres secteurs. Une plus grande spécialisation dans les productions pour lesquelles Haïti présente un avantage comparatif est aussi souhaitée pour améliorer sa place sur le marché international et contribuer ainsi à diminuer progressivement le déficit commercial par une augmentation des exportations sans négliger une amélioration de la production et des filières de produits de substitution à l'importation.

Conclusion

Haïti est une mosaïque de microclimats et de zones agroécologiques. Son agriculture est aussi le résultat d'une continuelle redéfinition tout au long de son histoire. Malgré cette transformation significative, deux caractéristiques semblent avoir traversé les siècles dans le pays, une agriculture extensive et l'utilisation d'outils rudimentaires. Les orientations et l'importance de l'agriculture ont varié tout au long de l'histoire d'Haïti en fonction des « maîtres ». Qu'ils soient Taïnos, espagnols, français ou haïtiens, ils ont imprimé leur marque respective sur cette évolution. Mais aucun d'eux n'a pu se passer de l'agriculture et de la nécessité de l'organiser en vue d'optimiser la production. Les principaux efforts d'intensification ont lieu au cours de la période française. Ces derniers ont voulu faire de leur colonie une colonie agricole, capable de répondre à certains besoins de la métropole, notamment en sucre.

Les moyens de production, autre que la superficie et la main d'œuvre disponibles, ont peu évolué depuis plus d'un demi-millénaire. Qu'il s'agisse des outils utilisés ou même de l'accès aux intrants et du financement de l'agriculture, l'évolution est très lente et ne permet pas une métamorphose du secteur. Il en résulte une faible productivité chronique mais une répartition spatiale très diversifiée des ressources productives disponibles.

La surface agricole utile n'a cessé de diminuer dans le temps jusqu'à re-

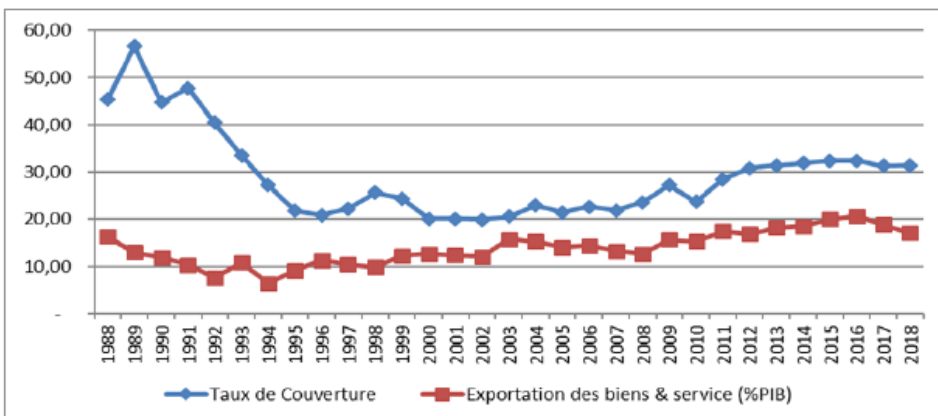


Figure 5 . Échanges de biens et services entre Haïti et le monde
Calculés à partir des données de la Banque mondiale, 2020.

présenter aujourd'hui moins d'un hectare (0,93). La faible superficie des exploitations agricoles constitue à la fois un frein à la productivité et en est aussi la résultante. En effet, si les faibles superficies limitent les capacités d'investissement, elles sont aussi le reflet d'une agriculture très intensive en main d'œuvre par le fait même de la limitation technique de l'outillage utilisé.

La main d'œuvre agricole, justement, est appelée à se métamorphoser, à se redéfinir et à se repositionner en vue d'une meilleure contribution à la productivité et à la production agricole. La formation des acteurs, agriculteurs et en amont et en aval des filières agricoles, la recherche et l'investissement en capital sont nécessaires pour amener la main d'œuvre à jouer son rôle dans la transformation dans l'agriculture. L'agriculteur sera au centre d'une dynamique de transformation qui visera :

- Une réforme en profondeur du marché des intrants qui passe par la mise à jour et l'application de la politique semencière nationale, la régulation et le contrôle du marché des pesticides, la formation sur l'utilisation efficiente des pesticides et fertilisants, la disponibilité à un coût raisonnable des fertilisants au niveau national.
- Une politique de financement renforçant le rôle du secteur formel (banque commerciale, coopérative financière, institution de microfinance, ...) dans l'offre de produits financiers pour l'agriculture combiné avec un programme d'assurance agricole. Un modèle de partenariat entre ce dit secteur et les mutuels financiers pourrait significativement booster cette offre. Cette offre devra financer non seulement l'agriculture, l'élevage, la pêche mais aussi contribuer au renforcement des capacités des acteurs en amont (prestataires de services agricoles, boutiques d'intrants et d'outils, ...) et en aval (les intermédiaires commerciaux, les acteurs du secteur de transport, ...).
- Un investissement dans la re-

cherche en ingénierie agricole pour produire localement des outils et équipements adaptés au contexte haïtien et capables de soutenir la productivité de l'agriculture.

- Une clarification et une régularisation du statut foncier des parcelles exploitées devant entraîner une diminution de la rente foncière et par ricochet, du coût de production. Un accent particulier sera mis sur les terres irriguées là où la pression foncière et les terres utilisées sans autorisation préalable sont plus importantes.
- Un développement harmonieux des infrastructures de transport capable de relier l'offre rurale et la demande urbaine pour les produits agricoles en particulier et pour les flux économiques ruraux-urbains en général.
- Un ciblage de l'investissement dans l'agriculture qui tiendra compte du potentiel et du niveau de développement actuel des infrastructures. Par exemple, un investissement pour améliorer le système d'irrigation dans l'Artibonite et l'Ouest (où se concentre 76,4% de la superficie irriguée) aura un effet multiplicateur supérieur à un investissement dispersé.

Si la place de l'agriculture tend à diminuer dans l'économie haïtienne, elle en demeure le reflet, un déterminant majeur de son évolution et le levier qu'il faudra actionner pour amorcer une transition agricole réussie, capable à la fois non seulement de booster le développement de l'économie non agricole mais aussi de maintenir un niveau de productivité et de production de plus en plus élevé de l'agriculture.

Références bibliographiques

1. Anglade, G. 1982. *Atlas critique d'Haïti*. Groupe d'études et de recherches critiques d'espace, Département de géographie, Université du Québec à Montréal, 103 p.
2. Audebert, C. 2012. Chapitre 1. Le contexte historique de la migration haïtienne. Dans *La diaspora*

haïtienne : Territoires migratoires et réseaux pp. 15-45. Presses universitaires de Rennes, 31 p.

3. Audebert, C. 2013. *La diaspora haïtienne : Territoires migratoires et réseaux*. Presses universitaires de Rennes, 192 p.
4. Baggioni-Lopez, N. 2015, 4 mars. *Saint-Domingue/Haïti : Histoire, géographie, enseignement*. Etudier.com. <https://www.etudier.com/dissertations/Haiti-Histoire-Geographie-Enseignement-1/68844439.html>
5. Balthazar, E., Bellande, A., & Laraque, A. 2016. *Inventaire des innovations agricoles en Haïti*. DI/MARNDR, 82 p.
6. Banque mondiale. 2019. *Agricultural Financing in Haiti: Diagnosis and Recommendations*. Washington, DC: World Bank, 74 p. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/769961578034240941/pdf/Agricultural-Financing-in-Haiti-Diagnosis-and-Recommendations.pdf>
7. Banque mondiale. 2024. *World Development Indicators: GDP per capita, PPP (current international \$)*. The World Bank Group. <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD?locations=HT>
8. Berthelier, P., & Lipchitz, A. 2005. Quel rôle joue le secteur agricole dans la croissance et le développement ? *Revue Tiers Monde*, 1833, pp. 603-624.
9. Blaise, G. 2011, 3 juillet. *Haïti dans tous mes rêves, chronologie Ayiti II-40000 à 2008*. La mémoire haïtienne. <http://lamemoirehaïtienne.blogspot.com/2011/07/chronologie-ayiti-ii-40-000-2008.html>
10. Bouvard, A., Degroote, A., & Devienne, S. 2014, 9 janvier. Stratégies paysannes de lutte contre la pauvreté et recherche de sources de revenus complémentaires, vers la pluriactivité. *Field Actions Science Reports*, Special Issue 9, 14 p.

11. Coupeau, S. 2008. *The history of Haiti*. Greenwood Press, 201 p.
12. Damais, G., & Bellande, A., 2005. *Échanges agricoles et commerce de proximité : les relations entre Haïti et la République Dominicaine*. Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET), 45 p.
13. Etheart, B. 2005. *Les terres de l'État ?* Bernard Etheart. <https://www.etheart.com/index.php/cadre-de-reference/axe-infrastructure/le-foncier/les-terres-de-l-etat>
14. FAO. 2015. AQUASTAT Profil de Pays – Haïti., Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome, Italie
15. FAO & PAM. 2005. *Production et développement des filières*, 64 p.
16. Fréguin, S. 2005. *Chronique d'une crise agraire annoncée : Étude comparée des transformations des systèmes agraires et des dynamiques d'échanges transfrontaliers entre Haïti et la République Dominicaine - Le cas de la filière banane plantain* [Thèse de doctorat, Institut National Agronomique de Paris-Grignon], 451 p.
17. Fréguin, S., & Devienne, S. 2006. Libéralisation économique et marginalisation de la paysannerie en Haïti : Le cas de l'Arcahaie. *Revue Tiers Monde*, 187, pp. 621–642.
18. Haïti. *Budget de la République d'Haïti, exercice 2025–2026*. Numéro spécial. *Le Moniteur*, no 62, 10 octobre 2025, 228 p.
19. Houdaille, J. 1973. Quelques données sur la population de Saint-Domingue au XVIII^e siècle. *Population*, 284, 859–872. <https://doi.org/10.2307/1531260>
20. Houdaille, J. 1986. La population de l'Amérique avant Christophe Colomb. *Population*, 413, 586–590. <https://doi.org/10.2307/1532809>
21. IHSI. 2003. *L'enquête sur les conditions de vie en Haïti ECVH 2001*. Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, 180 p.
22. IHSI, 2025, les comptes économiques en 2025, Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, 42 p.
23. Latortue, F. 1998. *L'économie rurale et les problèmes de développement en Haïti*. F. Latortue, 248 p.
24. Léonard, R. 2015, 3 septembre. Les dessous capitalistes de l'occupation américaine de 1915. *Le Nouvelliste*. <http://lenouvelliste.com/article/149417/les-dessous-capitalistes-de-l'occupation-americaine-de-1915>
25. MARNDR. 2009. *Recensement général de l'agriculture 2009 : Résultats définitifs*. Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, 112p.
26. MARNDR. 2011, mars. *Politique de développement agricole 2010–2025*, 54p.
27. MARNDR. 2016a. *Plan d'investissement pour la croissance du secteur agricole*.
28. MARNDR. 2016b, novembre. *Haïti, Plan national d'investissement agricole PNIA 2016–2021*, 124 p.
29. Paul, B. 2016. De l'innovation et de la productivité en milieu rural. Dans *Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement* pp. 383–419.
30. Pierre, F. s. d.. *Histoire Haïti*, 45 p. Consulté le 23 janvier 2019 sur <http://ufdcimages.ufliib.ufl.edu/UF/00/09/89/90/00004/haiti-histoire.pdf>
31. Pillot, D. 1980. Outils, espèces et techniques de culture. Dynamique des systèmes haïtiens. *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 273, pp. 203–219.
32. Pressoir, G., Fréguin Gresh, S., Lamure Tardieu, F. X., & Lançon, F. 2016. Les filières agricoles haïtiennes : Un marché intérieur à reconquérir. Dans *Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement* pp. 41–73.
33. Price-Mars, J. 1953. *La République d'Haïti et la République Dominicaine. Les aspects divers d'un problème d'histoire, de géographie et d'ethnologie* T. 1. Les Classiques des sciences sociales, 340 p.
34. Privert J., 2016, Le patrimoine foncier étatique : un espace d'enjeux économiques individuels et d'expression de la puissance publique ? Rencontre n° 32 – 33 / Septembre 2016 ; pp. 131–140.
35. Renaud, R. 1934. *Le régime foncier en Haïti*. Domat-Montchrestien, 180 p.
36. Rouse, I. 1992. The Tainos: Rise and Decline of the People Who Greeted Columbus. Yale University Press, 211 p.
37. Sheets, H. M. 2023. Kathia St. Hilaire's Multilayered Histories. *The New York Times*.
38. Tarter, A., Kennedy Freeman, K., Ward, C., Sander, K., Theus, K., Coello, B., Fawas, Y., Miles, M., & Tagalasfia, T. 2018. *Le charbon de bois en Haïti : Bilan national de la production de charbon de bois et évolution des habitudes en matière de consommation*. Haïti Takes Root & Groupe de la Banque mondiale, 120 p.
39. Van Vliet, G., Freguin-Gresh, S., Giordano, T., Marzin, J., & Pressoir, G. 2016. Chapitre 7. La problématique foncière telle qu'elle émerge de l'analyse du Recensement Général Agricole de 2010 : Quels défis en termes de politiques publiques ? *CIRAD*, pp. 131–159.
40. Yale, N. F. 2010, *La vie quotidienne des esclaves sur l'habitation dans la Saint-Domingue française au XVIII^e siècle : regards de planteurs, de voyageurs et d'auteurs européens*, 173 p.